

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

Séance du mardi 13 septembre 2022

Présent(e)s : M. R.F. DUFOUR, président, Mme Y. de BROUWER, vice-présidente,
M. L. HADESTAINE, vice-président.
Mmes A-M. DETRIXHE, E. BAJOT, M-J. HERMAN, A-M. JEUNEHOMME,
M. KIMPLAIRE, M-M. LEMESTRE, J. PAYE-BOURGEOIS.
MM. E. DOCQUIER, M. GROVEN, B. RAES.

Excusé(e)s : Mmes C. BATAILLE, échevine, A. COLLET, M-F. DUHAUT, M-L. GOFFIN,
M. HOUGARDY, Y. LOUIS, C. SOTTIAUX.
MM. J. ANDERSSON, M. ONSSELS.

1. PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU MARDI 12 JUILLET 2022.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans modification. Il sera transmis au Collège, pour information, par l'intermédiaire de Mme l'échevine C. BATAILLE.

2. ACTIVITES 2022 – BILAN (suite).

La rencontre programmée en juillet a bien eu lieu le samedi 30 juillet 2022 au restaurant « LA GOUTTE » à LATINNE.

Un buffet remplaçait le traditionnel barbecue organisé à AVENNES.

Les participants ont apprécié l'accueil, l'ambiance, les vins, les plats : le tout pour un excellent rapport qualité-prix.

3. INTERVENTION DE Mme N. HEINE, PRESIDENTE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE, LES AINES BRAIVOIS ET L'INFLATION – INTERVENTIONS POSSIBLES DU CPAS ET DES POUVOIRS PUBLICS.

Comme la plupart de nos concitoyen(ne)s, les aînés de Braives sont durement touchés par les hausses de prix qui se multiplient dans tous les domaines.

Les prix prennent l'ascenseur et les pensions prennent l'escalier.

Dans pareil contexte économique, le CCCA a souhaité inviter Mme HEINE, présidente du Conseil de l'Action Sociale et du CPAS de Braives pour faire le point sur les possibilités d'aides accordées par les autorités communales, wallonnes et fédérales.

Mme HEINE était accompagnée par M. MARTIN, tuteur énergie au CPAS, qui, en cette qualité, a pour fonction « d'accompagner, de sensibiliser et de conseiller les citoyen(ne)s de notre commune sur tout ce qui touche à l'énergie au quotidien ». [voir documents annexes] .

Au plan communal, rappelons que le CPAS ne peut pas agir d'initiative : il doit attendre d'être sollicité et les aides qu'il accorde sont subordonnées à une enquête sociale obligatoire.
Mme HEINE invite les membres du CCCA à ne pas hésiter, le cas échéant, à jouer un rôle de relais et à rappeler autour d'eux l'existence et l'utilité du CPAS.
Avant de lever la séance, le président remercie chaleureusement Mme HEINE et M. MARTIN pour la qualité et la clarté de leurs interventions.

4. DIVERS : néant

La séance est levée à midi. La prochaine réunion est prévue le mardi 11 octobre prochain.

Par le Conseil,

Le Secrétaire de séance,

B. RAES

Le Président,

R.F. DUFOUR